

REGLEMENT DÉFI EUROSTOP 2017

Conditions générales :

- Article 1 :

Le « Défi Eurostop 2017 » est réservé aux étudiants de Savoie Mont-Blanc.

- Article 2 :

Le Défi se déroule par équipe. Les équipes sont composées de 2 étudiants.

- Article 3 :

Les participations sont réservées aux individus majeurs* (Statut juridique).

- *Une personne mineur peut participer seulement si elle est accompagnée d'une personne majeur*.

- Article 4 :

Entrer dans un pays ne figurant pas sur la liste des pays autorisés entraînera la disqualification immédiate de votre équipe.

- Article 5 :

Lorsque vous évoluez à l'étranger, vous devez être conscients que vous êtes sous le système de juridiction du pays dans lequel vous êtes.

Moyens de Transport :

- Article 6 :

Tous les moyens de transports, exceptés les deux roues motorisés, sont autorisés à condition que ceux-ci ne demande pas une contrepartie financière.

- Article 7 :

Votre moyen de transport ne doit pas être prévu à l'avance, à l'exception d'un retour hors délais.

- Article 8 :

Les transports en commun utilisés en agglomération (Bus, Tram, Métro, Velib, ...) sont autorisés*.

Vous devez disposer d'un titre de transport en cours de validité.

Sécurité :

- Article 9 : (Numéro à appeler en cas d'urgence)

Secours : 112 (numéro d'urgence européen)

Organisation* : 06.33.12.01.77 / 07.86.82.37.91

Ces numéros doivent obligatoirement être préenregistrés avant le départ

- Article 10 :

Vous devez être muni de votre carte d'identité en cours de validité tout le long de l'évènement.

- Articles 11 :

Dans le cas d'une équipe composée d'un mineur, la personne majeure à la responsabilité de celle-ci.

- Article 12 :

En cas de déclaration forfait de l'épreuve, vous devez contacter l'organisation pour officialiser votre abandon.

- Article 13 :

Vous accepterez être soumis au Tracer GPS « *life360* » durant le déroulement du défi. Il agit en tant que système de classement, mais aussi en tant que dispositif de sécurité.

- Article 14 :

Les pays autorisés sont les suivants : France - Suisse - Italie - Espagne - Portugal - Andorre - Autriche - Belgique - Pays Bas - Luxembourg - Allemagne - Liechtenstein - Slovénie - Slovaquie - Croatie - Serbie - Bosnie Herzégovine - Albanie - Macédoine - Bulgarie - Roumanie - Grèce - République Tchèque - Pologne - Lituanie - Lettonie - Estonie - Russie - Finlande - Suède - Vatican

- Article supplémentaire :

L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident (lié à un défi, au transport ou quoi que ce soit d'autre)

Condition de l'épreuve :

- Article 15 :

Chaque équipe doit être munie d'au moins un téléphone avec l'application de Life360 qui puisse être allumer toute la durée de l'évènement. A noter qu'un seul et unique téléphone est géolocalisé par équipe. Veiller à le charger régulièrement.

Vous devez également vous connecter régulièrement via WIFI ou 3G afin de donner votre localisation précise. Il ne suffit que de quelques minutes.

- Article 16 :

Pour que votre défi soit validé il devra être obligatoirement accompagné d'une photo ainsi que d'une description claire et précise (faisant office de preuve). L'attribution des points bonus dans le cadre des défis incombe au jury.

- Article 16 Bis :

La validation des défis des participants se fera à l'appréciation de l'organisation. Toute contestation injustifiée se verra pénalisée.

- Article 17 :

Votre entrée dans un pays ne figurant pas sur la liste des pays autorisés entraînera la disqualification immédiate de l'équipe.

- Article 18 :

L'hébergement des participants n'est pas prévu par l'organisation. Veillez à respecter les gens qui vous accueillent (chez l'habitant ou à l'hôtel).

Déroulement de l'épreuve :

Le départ a lieu vendredi 24 mars à 18H sur le parvis de l'IAE Savoie Mont Blanc sur le campus d'Annecy-Le-Vieux.

Votre retour doit s'effectuer sur le campus d'Annecy-Le-Vieux avant le lundi 27 mars à 9H. Vous avez encore la possibilité d'arriver jusqu'à 12H (avec pénalités). Au-delà de cette limite votre équipe est disqualifiée.